

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAC

23 Mai 2019

Proposition de COMPTE-RENDU

1ÈRE PARTIE - Réflexions communes : comment mener à bien les activités du CAC le plus collectivement possible ?

1.1 Tour de table d'accueil des nouveaux venus au sein du Conseil d'Administration.

1.2 Présentation rapide par J-Claude de l'historique du travail du CAC (voir présentation écrite de l'historique du Collectif sur le site [ici](#))

1.3 Présentation de l'activité du CAC et de son actualité à travers deux cartes mentales et l'agenda.

- Présentation générale de la manière dont le CAC structure son travail [ici](#)
- Présentation des interactions entre le CAC et les autres organisations avec la carte « le CAC en archipel » [ici](#)
- Présentation rapide du calendrier de l'activité prévisionnelle du CAC

1.4 Présentation synthétique du cahier « Que faire ? Comment contribuer et participer aux travaux du CAC ».

Echanges et premiers éléments de réponse à la question : comment mener à bien les activités du CAC le plus collectivement possible ?

En réaction immédiate à la présentation du cahier « Que faire ? » Olivier suggère un effort particulier sur le travail pédagogique spécifique à réaliser par le CAC pour vulgariser (dans le bon sens du mot) ses productions. Au regard de ces derniers mois passés avec les « gilets jaunes » ce besoin paraît plus que jamais important !

Il propose par exemple de poursuivre la réalisation de webinaires, petits modules permettant de multiplier les modes de diffusion des analyses du Collectif.

En termes de calendrier, Daniel souligne l'importance d'anticiper les échéances municipales. L'expérience montre en effet que les « fenêtres de tir » que sont les campagnes électorales permettent de faire avancer les choses, et notamment l'idée de généraliser les chartes des engagements réciproques (il insiste par ailleurs sur le fait que l'enjeu de ces chartes est moins leur écriture que la manière dont elles se traduisent ensuite de manière opérationnelle).

Dominique fait part de l'implication du CAC dans le travail mené avec le Collectif pour une Transition Citoyenne autour du « pacte pour les transitions » (le CAC y rédige les fiches 30 et 31).

Adrien va dans ce sens : avec les municipales nous sommes dans un calendrier où nous pouvons encore agir et déployer une action qui peut avoir de multiples composantes. Pour lui, cela constitue par exemple la possibilité d'entrer dans une phase de recensement et tentatives de solutionnement de questions posées en termes de droits et de libertés associatives.

En résumé de ce premier temps d'échange : il se dessine une action particulière prioritaire à mettre en place pour tenir compte des enjeux posés par les municipales au monde associatif. Restera à mettre sur pied un plan d'action correspondant à des objectifs partagés.

(NB ce plan d'action pourra inclure une première idée émergeant de la discussion : la réalisation pilotée par Olivier et Daniel d'un webinaire consacré aux chartes des engagements réciproques villes-associations).

Les échanges se poursuivent ensuite sur les questions de fonctionnement interne du CAC et les solutions pour l'améliorer.

Pour J-Baptiste, un constat s'impose après plus d'une année d'expérimentation, les groupes de travail thématiques sont tous en panne et ne fonctionnent pas. Comment pallier à cette difficulté qui entraîne une

certaine paralysie du Collectif (finalement là où les choses avancent le plus c'est lorsque le CAC fait partie d'une organisation inter-associative comme « L.A Coalition », le Transiscope, le Collectif « On ne se taira pas », etc.).

J-Claude revient sur la nécessité d'avoir des objectifs précis circonscrits dans le temps pour ces groupes de travail.

Les questions posées par Daniel, Dominique, Nicole et Lucie permettent de commencer à redéfinir des pré-requis au fonctionnement des groupes :

- Qui en fait partie et comment peut-on savoir qui en fait partie ?
- Comment ces groupes s'organisent-ils (et où peut-on avoir cette info) ?
- Quel est le rythme des réunions ? (Qui en assure le suivi ? Qui en construit l'ordre du jour ? etc.).
- Comment avoir une vision claire des objectifs du groupe et comment les partager ? (et que faire si des décisions émergent ?) demande notamment Nicole à la lumière de l'expérience du groupe « Transition ».
- Comment s'articule le travail du groupe interne au CAC avec les travaux d'autres organisations qui se saisissent de ces sujets également ?
- Quels doivent être les rôles des pilotes et copilotes pour garantir le fonctionnement du groupe ?

En conclusion de ce deuxième temps d'échange : nous convenons qu'un travail prioritaire de la rentrée consistera à ce que chaque groupe puisse définir son fonctionnement et ses objectifs de la manière la plus claire possible pour partager cela au plus vite au Collectif et permettre à chacun de bien situer les articulations des travaux de ces différents groupes.

2ÈME PARTIE – Point sur les comptes et décisions budgétaire

Isabelle présente les éléments comptables :

- pour mémoire, le [budget prévisionnel](#) voté lors de l'AG
- un point sur l'exécution du budget 2019
- un point spécifique sur les adhésions et la trésorerie.

Présentation des décisions budgétaires à prendre par Jean-B et Isabelle :

➤ Décision 1 : participation à la fête de l'huma

RÉSUMÉ : la participation était à priori souhaitée mais onéreuse, une solution vient d'être trouvée avec le partage d'un stand avec le [MNLE](#) pour une participation à moindre coût incluant des propositions d'interventions-débats et l'organisation d'un apéro.

✓ **LE VOTE: accord collectif**

➤ Décision 2 : participation financière du CAC au Transiscope

RÉSUMÉ : nous sommes parvenus à faire vivre ce projet « Transiscope », pour le moment, avec très peu d'argent mais nous arrivons à la limite de ce fonctionnement. Ainsi chacune des 12 organisations membres du copil. questionne ses instances pour contribuer au budget.

✓ **LE VOTE: décision différée** à l'automne car, pour l'heure, beaucoup trop d'incertitude sur les rentrées financières. En revanche, Olivier propose de faire le point avec ODASS pour envisager une aide non pas financière mais technique.

➤ Décision 3 : participation financière du CAC à la réalisation d'un film consacrée à l'action de l'association « les tourelles »

RÉSUMÉ : emblématique de décisions de « rationalisation » de la dépense publique, la mort de l'association « Foyer des tourelles » a donné envie à certains de ces membres de réaliser un film pour rendre compte de son activité et de son sort. Le CE de l'association a dévolu 8900 euros au CAC au moment de sa disparition et les porteurs du projet du film demande une aide de 3000 €.

- ✓ **LE VOTE : Accord collectif** sous forme d'un « partenariat » (avec convention) mais en maintenant un dialogue avec les porteurs de projet (il ne s'agit pas d'être dans une relation financeur-financé mais avoir un échange sur le fond permettant aussi de nourrir le projet du film).
 - Décision 4 : le CAC souhaite-t-il devenir sociétaire-fondateur de la SCIC ODASS via l'acquisition minimum de 4 parts sociales (4 parts à 100 €)
- ✓ **LE VOTE : Accord collectif**

3ÈME PARTIE – Préciser les impulsions politiques envisagées par le CAC dans le cadre des mobilisations à venir

- 3.1 Il est sûrement trop tôt pour dresser un bilan de la [campagne politique du CAC 2019](#) « printemps des associations citoyennes », Isabelle note que cette campagne offre une occasion de faire le point sur les productions du CAC mais que cela demande forcément un temps conséquent. [L'appel à signature](#) à reçu 600 réponses et permet d'actualiser la base de données. La question qui reste posée sans véritablement de réponse pour le moment est : quid d'un temps fort le 12 octobre ?
- 3.2 Lien avec la campagne « [changer de cap](#) »
La proposition de porter un évènement le 12 octobre peut être justement une opportunité pour tenter de créer une meilleure articulation entre ces deux campagnes qui ne sont pas véritablement reliées pour le moment.
- 3.3 Lien avec la campagne de « convergence des savoirs-publics »
Liens seulement évoqués mais encore à construire.

RÉSUMÉ ET RELEVÉ DES DÉCISIONS

1ère partie (extraits du compte-rendu)

« Il se dessine une action particulière prioritaire à mettre en place pour tenir compte des enjeux posés par les municipales au monde associatif. Restera à mettre sur pied un plan d'action correspondant à des objectifs partagés. »

« Nous convenons qu'un travail prioritaire de la rentrée consistera à ce que chaque groupe puisse définir son fonctionnement et ses objectifs de la manière la plus claire possible pour partager cela –*aussi vite que possible*– au Collectif et permette à chacun de bien situer les articulations entre les travaux de ces différents groupes.

2ème partie

- Accord participation fête de l'humanité dans les conditions évoquées
- Report de la décision pour la participation financière au Transiscopie
- Accord pour participer financièrement (et sur le projet idéalement) à la réalisation d'un film retraçant l'histoire de l'association « les tourelles »
- Accord pour devenir sociétaire-fondateur de la SCIC ODASS

3ème partie

- Travail à approfondir sur le lien entre les mobilisations notamment en vue de décision sur l'organisation concrète d'un temps fort le 12 octobre 2019

Participant.e.s :

François BERNARD ; Jean-Claude BOUAL ; Edgar BLAUSTEIN ; Isabelle BOYER ; Dominique JAULMES ; Jean-Baptiste JOBARD ; Lucie LAMBERT ; Olivier PICOT ; Gilles ROUBY ; Nicole PICQUART ; Colette SPIRE ; Carole SPRANG ; Adrien ROUX ; Daniel ROYER

[Toutes les infos sur ce CA de Mai 2019 : le pad avec le verbatim, les documents-supports distribués, etc. [Ici sur cette page de notre « gare centrale »](#)]